



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

AGENDA

- 24 novembre au 3 décembre
Instants Santé à Montoire (41)
- 27 novembre
Journée d'Echanges et
d'Information à Chambray-lès-
Tours (37)
- 30 novembre
Journée d'Echanges et
d'Information à Migné (36)
- 3 décembre
Journée d'Echanges et
d'Information à Le Temple (41)
- 7 décembre
Journée d'Echanges et
d'Information à Rouvres les Bois
(36)
- 7 au 9 décembre
Instants Santé à Savigny-sur-
Braye (41)
- 11 décembre
Journée d'Echanges et
d'Information à Ligueil (37)
- 14 au 16 décembre
Instants Santé à Saint-
Christophe-en-Bazelle (36)
- 18 décembre
Réunion des présidents EL
- 22 décembre
Conseil d'Administration MSA
- 5 au 11 janvier 2016
Instants Santé à Descartes
- 12 au 20 janvier
Instants Santé à Montbazou
- 12 janvier
Journée d'Echanges et
d'Information à Blois (41)
- 14 janvier
Journée d'Echanges et
d'Information à Beaumont la
Ronce (37)
- 19 janvier
Journée d'Echanges et
d'Information à Nohan-Vic (36)
- 5 février
CPASS à Blois

MSA en actions

Toute l'actualité de la MSA Berry-Touraine

N° 20 - 4^{ème} trimestre 2015



Partenariat

La MSA soutient l'accès à l'emploi saisonnier agricole

L'absence d'un moyen de locomotion ne doit pas freiner l'accès à l'emploi. La MSA Berry-Touraine a conclu un partenariat avec Mobilité 41. Pour 1 euro par jour, les saisonniers du régime agricole peuvent bénéficier de la mise à disposition d'un scooter.

Service d'intérêt public, TransValLoire contribue à la mise en relation entre les recruteurs et les demandeurs d'emplois saisonniers dans deux secteurs : le tourisme-hôtellerie-restauration et l'agriculture. Cet organisme est financé par l'Etat, le Conseil départemental du Loir-et-Cher, par les communautés de communes Agglopolys et Grand Chambord. Les saisonniers ayant besoin d'un moyen de locomotion pour se rendre chez un employeur relevant du régime agricole, peuvent s'adresser à

TransVaLoire pour obtenir la mise à disposition d'un scooter au tarif de 1 euro par jour par Mobilité 41, la MSA Berry-Touraine prenant en charge le reste du coût de location. Notre caisse soutient activement la démarche de TransVaLoire. Par le biais de son action, c'est plus de 248 semaines d'emplois salariés qui ont été signées en local en remplacement du recours à des prestataires de services internationaux. Ce qui correspond à environ 40 000 euros de cotisations sociales pour la MSA Berry-Touraine.

COMMENT PROCÉDER POUR OBTENIR UN SCOOTER ?

Se rendre à l'espace saisonnier TransVaLoire situé 15, avenue de Vendôme à Blois, le mercredi matin, sans rendez-vous entre 9h00 et 12h00. En cas d'urgence (embauche imminente), appeler TransVaLoire au 02 54 51 94 90 en indiquant qu'il s'agit d'un besoin pour une embauche saisonnière en agriculture.



En savoir +
www.transvaloire.com

Le président prend la parole devant la presse



◀◀ Pascal Cormery,
Président de la MSA Berry-Touraine

« Notre connaissance des milieux professionnels, de nos adhérents et des territoires, la force de notre réseau d'élus, la mobilisation de nos personnels en contact avec nos publics nous permet d'être présents, pour les accompagner, aux côtés des agriculteurs » soulignait Pascal Cormery lors de sa conférence de presse du 13 octobre dernier.

Le monde agricole traverse une crise grave, non seulement par l'importance et le poids économique des secteurs affectés - bovins viande, lait et porc - mais également par ses causes largement structurelles qui interpellent les pouvoirs publics et tous les acteurs, producteurs, transformateurs et distributeurs de ces filières. Dans ce contexte, la MSA joue un vrai rôle, avec des mesures d'accompagnement financier : échéanciers, reports de paiement et prise en charge partielle des cotisations dues. Le montant d'encours d'échéanciers de paiement au plan national se chiffre à 320 millions d'euros ; les prises en charge de cotisations sociales se chiffrent, elles, à 50 millions d'euros.

« Notre rôle ne se limite pas à la déclinaison de mesures d'urgence. Nous sommes intervenus pour proposer des adaptations législatives sociales correspondant aux contraintes de l'environnement économique agricole. » Notamment un calcul des cotisations sociales sur l'assiette N-1 et la réduction de la cotisation minimum Amexa. Cette dernière passera ainsi de 833 euros à 453 euros sur la base de 10,84 %.

« Cette avancée bénéficiera à tous, à notre très grande satisfaction car c'était une demande de longue date de la MSA. »



Pour prendre connaissance de l'intervention complète du 13 octobre 2015 de notre président Pascal Cormery, rendez-vous sur notre site Internet www.berry-touraine.msa.fr/conf-presse-rentree-2015

Solidarité

Crises agricoles : la MSA engagée

Le gouvernement a adopté en conseil le 22 juillet 2015 un plan de soutien à l'élevage composé d'un ensemble de mesures : allègement des charges financières des exploitants, mesures fiscales et sociales et indemnisation des agriculteurs confrontés à des pertes de récolte en raison d'aléas climatiques.

La MSA Berry-Touraine met en œuvre pour sa part, deux types de mesures :

- la mise en place d'échéanciers de paiement notamment sur les prochaines échéances du 3^{ème} trimestre pour les cotisations patronales et l'émission définitive pour les cotisations personnelles des exploitants ;

- la prise en charge de cotisations sociales étendues aux éleveurs bovins lait en plus de l'enveloppe déjà attribuée en juin 2015 aux éleveurs bovins viande et porcins.

Pour la mise en place du plan de soutien gouvernemental, des cellules d'urgence réunissant outre la MSA, l'ensemble des parties prenantes (DDT, chambre d'agriculture, syndicats d'exploitants, centres de gestion, banques, DDFIP, Banque de France,

BPI France...) ont été créées sous l'égide des préfets de département pour superviser l'identification et la priorisation des agriculteurs éligibles aux différentes mesures et fixer des critères d'attribution des aides au titre du FAC (Fond d'Allègement des charges).

A la première enveloppe d'aides attribuées en juin 2015, s'en ajoutent deux nouvelles d'un montant global respectif de 143 050 euros et 626 000 euros. Sachant que cette dernière concerne les filières porcine, bovines viande et lait, ovine/capraine.

Les listes des bénéficiaires seront soumises à l'approbation du conseil d'administration de la MSA Berry-Touraine lors de sa séance du 22 décembre 2015.



La prime d'activité verra le jour le 1^{er} janvier 2016. Cette nouvelle prestation remplace deux dispositifs, le RSA activité et la prime pour l'emploi. Près de 4 millions de personnes seraient éligibles.

EST LE NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT PARTICIPE A LA PREMIERE SESSION DE RELAXATION ET LUTTE CONTRE LE STRESS. TOUTES EN ONT RETIRE DES BENEFICES SUR LE PLAN DE LA DETENTE ET DU BIEN-ETRE.

UNE NOUVELLE SESSION S'OUVRE LE 25 NOVEMBRE. INSCRIPTIONS AUPRES DE CATHERINE TURGIS-RECOURSÉ, 02 54 44 88 93 – turgis.catherine@berry-touraine.msa.fr

EN BREF...

Prévention du suicide : premier bilan

En janvier 2014, la MSA Berry-Touraine a créé une Cellule Paritaire de Prévention (CPP) dans le cadre du plan national MSA de prévention des phénomènes dépressifs et suicidaires chez les agriculteurs. Le point sur son activité. Au cours de l'année 2014, trente et une situations alarmantes ont fait l'objet d'un repérage et d'un accompagnement par la cellule paritaire de prévention. Ce sont les assurés qui, en grande majorité, (deux tiers des contacts), sont entrés directement en relation avec nos services, en utilisant, de préférence, le téléphone (82%). Les services principalement contactés ont été : le service social, pour un tiers des situations, le service SST via le numéro téléphonique dédié (21%), la PFS (18%) et le service contentieux (12%). Un risque qui touche davantage les hommes. Sur les trente et un assurés accompagnés par la cellule de prévention, 87 % sont des hommes, en moyenne âgés de 51 ans. Les causes du mal-être, recueillies lors du premier contact avec les assurés eux-mêmes, sont multifactorielles. Arrivent en premier les problèmes de santé (73%), puis les difficultés économiques ou financières (67%), familiales (51%), professionnelles (33%) et enfin l'isolement (27%).



Internet

La MSA en ligne

Les adhérents de la MSA sont attachés à la proximité. Le service en ligne est une façon de garantir cette proximité par le développement des services Internet. Tous les modes de relation et d'informations multimédia avec nos adhérents sont concernés : partie publique des sites Internet, espace privé, application mobile, télé-services (déclarations, simulations, consultations...).

Les objectifs pour la MSA Berry-Touraine qui étaient fixés par la COG 2011-2015 ont été atteints avant la fin de la COG avec 29 929 inscrits à l'espace privé au 2^{ème} trimestre 2015 pour un objectif de 21 037.

Des progrès peuvent encore être réalisés. En effet, les contacts dématérialisés facilitent et accélèrent la relation avec les services et en conséquence les flux contacts guichet et téléphonique sont allégés et génèrent moins d'attente des adhérents.

Un des enjeux de la prochaine COG sera la poursuite du développement de l'offre MSA en ligne notamment sur le taux d'usage des services en ligne.

Avant de mettre en avant tous les avantages liés à l'utilisation de notre offre en ligne dans le cadre d'une campagne de communication, la MSA veut s'assurer que tous les collaborateurs MSA, les administrateurs et les présidents des échelons locaux, partagent les enjeux de la dématérialisation et maîtrisent l'offre en ligne. Pour les y aider, ils se verront remettre lors des comités départementaux plusieurs outils : une présentation synthétique de chaque téléservice, les réponses aux idées reçues et une fiche présentant le vocabulaire qu'il convient d'utiliser. Cette boîte à outils devrait les aider à faire la promotion de la relation en ligne entre la MSA et ses publics.

SERVICES EN LIGNE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Pour la MSA, le développement de l'utilisation des téléservices représente un véritable enjeu, et ce à plusieurs titres : s'inscrire dans le choc de simplification engagé par les pouvoirs publics, améliorer la qualité de service rendu à l'assuré en réduisant les délais de réponse et de traitement. Il s'agit enfin et surtout d'un important levier d'économies pour l'institution. Le rythme des évolutions et des nouveautés restera encore élevé d'ici au mois de mars 2016 avec pas moins de 9 annonces dont l'évaluation retraite, de nouvelles attestations professionnelles, le TESA étendu, la demande de prime d'activité, sans oublier la dématérialisation croissante de documents.



Les outils remis à l'occasion des comités départementaux sont faits pour vous aider à maîtriser notre offre en ligne. Mais rien ne vaut la pratique, alors inscrivez-vous et testez les téléservices ! Vous avez perdu votre mot de passe ? Rendez-vous sur www.msa-berry-touraine.fr pour régulariser votre situation.



Agri'écoute, un numéro anonyme et accessible à tout moment proposé par la MSA. Mal-être, solitude, idées suicidaires... parlez-en au 09 69 39 29 19 et si tout va bien pour vous... faites passer l'info !

Michel Salmon : l'agriculture dans le sang



Michel Salmon,
Président d'échelon
local, 1^{er} collègue

Jeune retraité, Michel Salmon n'entend pas enfler les chaussons pour autant. Actif il était, actif il demeure. Il aborde son 3^{ème} mandat de président d'un échelon local élargi, avec la même sérénité inébranlable.

Le désir profond du travail de la terre pour la voir fructifier, anime Michel Salmon depuis toujours. Pendant 27 ans et jusqu'en 1993, il assouvira ce penchant en double actif. « C'était très prenant ! » en convient-il. « A l'époque, j'étais salarié à La Franciade. » Quand la fusion avec Le Dunois se profile, Michel Salmon la met à profit pour quitter la coopérative afin de se consacrer exclusivement à son métier d'exploitant céréalier. « Avec mes 45 ha à l'origine, je me croyais fort financièrement, je me suis vite rendu compte qu'il n'en était rien. J'ai dû faire grandir l'exploitation pour en retirer un revenu acceptable. » Sa surface double pour atteindre celle d'aujourd'hui soit 135 ha. « Toutes situées sur la commune de Marolles. L'acquisition des 30 derniers hectares, sans avoir à investir dans du maté-

riel, m'a apporté un sacré ballon d'oxygène. » Malgré un emploi du temps chargé, Michel Salmon trouve le temps de s'investir dans la vie associative, comme il accepte de prendre des responsabilités. « Délégué MSA depuis quand ? C'est vieux ! Cela remonte à plus de 30 ans. Je suis entré comme délégué communal, à l'époque. Cette implication permet de rencontrer plein de gens, donne l'occasion de côtoyer des personnes que vous ne croiseriez pas autrement. De voir les évolutions sociales, d'y contribuer. On apprend beaucoup, grâce aux formations proposées aux élus. Du temps à donner, il en faut. C'est plus facile quand on est retraité, mais bon... parfois aussi il est important de savoir en prendre pour le donner. »

Et organiser une action comme celle menée sur le thème du stress ? « La plus belle ! Nous avons été surpris et étonnés de ses répercussions. Oui là, ça mobilise et même beaucoup ! Souvent jusqu'à des heures tardives accessibles aux élus actifs, pour ne pas les laisser sur la touche. Mais c'est une satisfaction d'organiser ce type d'action, d'entraîner le plus grand nombre d'élus pour enrichir le débat. Dans ces moments-là on se dit que l'on n'a pas travaillé pour rien. Les efforts de tous se voient récompensés, ça fait du bien. Mon seul regret, qu'il n'y ait pas plus de jeunes qui entrent dans le système. Faute de temps disponible ? Le temps, il se prend ! ».

DATES CLES

- 1954 : le 4 juin, date de naissance
- 1999 : élu président de l'échelon local Blois 5
- 2015 : réélu dans cette fonction pour un 3^{ème} mandat sur l'échelon local constitué de Blois 1, 3, 4, 5, Marchenoir, Mer et Ouzouer-le-Marché.

SITUATION ACTUELLE ET AUTRES REPRESENTATIONS

- Retraité exploitant
- Administrateur de la caisse locale Groupama
- Conseiller municipal à Marolles
- Conseiller à la Communauté de Communes Valéco
- Adhérent de l'association d'entraide des agriculteurs de Blois Nord

Sur le terrain

Réunions échelons locaux : les tendances

Trente réunions ont regroupé les délégués MSA au cours de ces derniers mois. Le point central à l'ordre du jour : quelles actions mettre en œuvre sur les territoires en 2015/2016 !



Les échelons locaux se sont installés et les membres, déjà impliqués dans leur nouvelle mission, ne manquent ni de motivation, ni d'enthousiasme. Si les actions restent encore à « creuser », des thèmes émergent, parmi lesquels :

- la lutte contre le stress,
- la prévention des risques professionnels (gestes et postures, sauveteur secouriste du travail...),
- la remise à niveau en matière de prévention routière, à destination de tous
- la mise en place du document unique et évaluation des risques professionnels
- ou encore le rôle de l'aidant.

Divers groupes de travail se sont créés autour d'axes de réflexion comme :

- la création de modules d'information pédagogique sur la MSA pour l'enseignement agricole,
- la gestion du stress
- les incompréhensions entre les adhérents et la MSA.

Certains échelons locaux ont émis le souhait de se regrouper pour travailler avec l'échelon local de proximité. L'occasion sera donnée aux présidents d'échelons locaux de présenter leur futur projet lors des comités départementaux, en novembre 2015.



Le vaccin contre la grippe est disponible dès maintenant et jusqu'au 31 janvier 2016. La MSA prend en charge à 100 % ce vaccin pour ses assurés de plus de 65 ans et pour les autres personnes à risque.